

Lors de la première conférence nationale sur les transports qui a eu lieu à l'hôtel Royal York, à Toronto, on a déclaré ce qui suit, et je cite:

[Traduction]

Le gouvernement du Canada est persuadé que le transport urbain relève essentiellement des gouvernements provinciaux.

[Français]

Oui, cela est vrai en théorie, mais pas en pratique, car c'est au gouvernement central qu'il incombe de mettre au point la technique des transports d'aujourd'hui, puisqu'il a créé une unité de recherche au sein de la Commission des transports du Canada.

Par contre, et c'est là que je vois de la prostitution...

[Traduction]

Le président de la Commission canadienne des transports, J. W. Pickersgill, a exposé l'attitude semi-officielle d'Ottawa dans les termes usuels. Il a insisté sur le fait que le transport urbain relevait essentiellement des provinces et que toute intervention fédérale serait inconstitutionnelle. Il a évité soigneusement de s'engager à puiser dans le Trésor fédéral pour le financement de métros et d'autres moyens de transport en commun.

Et par mesure de prudence—bien qu'il l'ait nié plus tard—Pickersgill a retranché du texte de son discours l'alinéa qu'attendaient les 1,000 délégués.

Voici ce qu'il a omis de dire: «Puisqu'un système de transport urbain convenable, efficace et rentable est aussi nécessaire au bien-être de la nation qu'un système de transport interurbain et international convenable, efficace et rentable, le gouvernement se doit de s'en occuper.»

[Français]

Puisque la Commission des Transports du Canada a voté des crédits à l'unité de recherche, qu'attendons-nous pour agir? Parallèlement au rapport Gréber, des études sur le transport ont été faites et elles auraient pu être publiées en 1966. Rien n'a été publié, malgré des dépenses de l'ordre de plusieurs milliers de dollars.

Dernièrement, le gouvernement de la province de Québec a décidé de faire faire une étude sur le transport à Hull. Quand allons-nous passer nos examens, monsieur l'Orateur? Quand va-t-on enfin comprendre que nous ne vivons pas pour des structures, mais pour rendre service à nos semblables?

Quand on construit des ponts, on favorise l'utilisation des automobiles, on continue à polluer l'air et on s'embête mutuellement davantage. On crée des problèmes d'ordre psychiatrique. La population s'«emmerde» à attendre pendant plusieurs heures sur les ponts, alors que la circulation est très dense.

J'ai proposé la construction d'un monorail. Il s'agit d'une solution moderne et futuriste au problème et je ne suis pas le seul à la proposer. M. Fullerton, président actuel de la Commission de la capitale nationale, était au-

trefois l'analyste financier du journal *La Presse*. Dans son article du 17 février 1969, intitulé:

«Les villes devraient stimuler le transport communautaire», il disait:

Il en coûte cher, évidemment, pour construire de nouvelles voies ferroviaires. Cependant, on économise beaucoup sur le coût de l'espace-sol requis en adoptant le système du monorail pour trains suspendus. Le député de Hull, M. Gaston Isabelle, vient, à propos, de recommander ce mode de transport pour relier plus commodément Ottawa et Hull. Il semble vraiment que le monorail soit en passe de s'imposer comme solution ultime aux problèmes des communications villes-banlieues.

Cet homme exerce actuellement la fonction de président de la Commission de la capitale nationale; on verra ce qu'il pourra réaliser dans ce domaine.

Au Canada, on dit qu'il n'appartient pas au gouvernement d'étudier ces choses-là et de disposer de certaines sommes d'argent en vue de faire progresser la technologie, afin que les moyens de transport mis à notre disposition soient aussi adéquats que ceux qui existent en Europe. A ce sujet, un article intitulé *New Transportation Technology* a été publié dans *International Science and Technology* du mois de novembre 1966. On peut y lire ce qui suit, et je cite:

• (4.40 p.m.)

[Traduction]

Aucune technologie vraiment nouvelle n'est sur le point d'être appliquée, mais bien des technologies progresseront davantage maintenant que des fonds fédéraux sont disponibles.

[Français]

Il s'agit de la situation qui prévalait aux États-Unis en 1966. A mon avis, nous devrions imiter les États-Unis en matière de transport. On fait des recherches extraordinaires dans ce pays. On doit en féliciter le peuple américain.

Aujourd'hui, les hommes devront s'entendre. En effet, étant donné qu'il existe deux gouvernements régionaux, nous devrions nous entendre avec la Commission de la capitale nationale sur l'étude de la construction d'un moyen de transport en commun, afin que la population ne soit pas «pénalisée», comme elle l'est actuellement, parce que les gouvernements n'ont pas assumé leurs responsabilités.

Je faisais allusion, tantôt, à la création des deux gouvernements régionaux. Le public sait-il quand on a commencé à penser à leur création? On a commencé à y penser en 1946 et l'on a fait des recommandations en ce sens en 1947. Le bureau de la commission d'urbanisme d'Ottawa a aussi préconisé cela à Toronto. Cette idée fut acceptée il y a deux ans, monsieur l'Orateur.

Dans la province de Québec, on vient d'approuver l'établissement d'un gouvernement